



Rouen, le 10 juin 2026

DREAL Normandie
2 rue Saint Sever
BP 86002
76 032 Rouen cedex

Dossier suivi par Marie Delestrées
Tel. : 02.35.52.92.85
Mail: marie.delestrees@sbvcar.fr
Réf. : 26-226

Objet : Projet de reboisement d'espaces agricoles pour la recomposition paysagère et écologique du plateau du Mesnil à Mont-Cauvaire

Madame, Monsieur,

Le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV-CAR), structure porteuse du SAGE Cailly-Aubette-Robec, exerce les compétences « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GeMAPI) et Protection de la Ressource en Eau sur 70 communes, dont Mont-Cauvaire.

Sur le secteur du Mesnil à Mont-Cauvaire, un enjeu de préservation de la Trame Verte et Bleue a été identifié. En effet, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) répertorie des corridors écologiques connectés à des réservoirs de biodiversité boisés. De plus, la base de données du PRAM Normandie gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) recense une dizaine de mares proches les unes des autres, formant un réseau favorable à la dispersion d'espèces telles que les amphibiens et les odonates.

Lors de nos échanges, Luc Delabie a exprimé une volonté d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité et de la réduction des ruissellements susceptibles d'impacter les habitations en aval. Une convention signée entre le SBV-CAR et Monsieur Delabie a permis la restauration d'une mare forestière en décembre 2025. Également, deux nouvelles mares seront créées à l'été 2026 pour densifier le réseau existant et limiter les ruissellements et seront accompagnées de plantations de haies antiérosives.

Le projet porté par Monsieur Delabie s'inscrit dans la continuité des actions initiées avec le SBV-CAR. A terme, la reconversion de 4,5 ha de parcelles agricoles en des milieux arborés diversifiés améliorerait la continuité écologique entre les différentes mares. En outre, ces actions contribueraient à limiter l'érosion et participeraient à la protection de la ressource en eau sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) d'Anceaumeville, de Montville et de Maromme (captage sensible identifié dans le SDAGE





**Cailly
Aubette
Robec**

Bassins Versants

de la Seine et des cours d'eau côtiers normands). Ces ressources sont dégradées par la présence de produits phytosanitaires. Le développement de surfaces boisées non traitées concourt à la restauration de la qualité de l'eau.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice du SBV-CAR,

Véronique LECOMTE

Syndicat des Bassins Versants Cailly Aubette Robec



Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec

49, rue de la République

76250 DEVILLE-LES-ROUEN

02 35 52 92 85 - contact@sbvcar.fr - www.sbvcar.fr

Siège social: Le 108, 108 allée François Mitterrand 76100 ROUEN

SIRET: 200 085 389 00019 APE: 84.11Z - Administration publique générale